



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Entreprises d'insertion

Question écrite n° 50800

Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les inquiétudes des structures d'insertion par l'économique. Alors que le projet de loi présente une importance capitale pour les structures d'insertion par l'économique, ces dernières constatent avec désarroi le gel budgétaire des crédits qui leur sont affectés, les empêchant par la même de multiplier et accentuer leurs actions. Aussi lui demande-t-il s'il compte leur donner des moyens financiers supplémentaires dans le cadre de cette loi de cohésion sociale dont l'exposé des motifs prévoit expressément qu'elle « place au cœur du dispositif d'insertion et de lutte contre l'exclusion l'accès effectif aux droits fondamentaux : citoyenneté, emploi, logement, santé, culture ».

Données clés

Auteur : [M. Weber Jean-Jacques](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50800

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 2018